



Le

Phare



Sainte-Anne-de-Sorel

Bulletin municipal

VOL. 26 • N° 03 • HIVER 2016/2017

*C'est avec joie que
nous vous offrons
nos souhaits sincères
pour une heureuse
saison des fêtes.*

Mot du maire	2-3
À mettre à votre agenda	3
Le conseil vous informe	3-4
Calendrier des séances du Conseil	4
Informations municipales	5
Service de transport	6
Loisirs, fêtes et activités	6-7
Rapport du Maire 2016	8-10
Rappel : Taxes municipales	11
Informations à conserver	11
Les collectes	11-12
Penser et agir aînés MADA	13-14
Concours « Trouver un nom »	14
Rencontres spirituelles	15
Vos animaux	15
Calendriers des collectes 2017	16



Photo : Jocelyne Péloquin



**M. MICHEL
PÉLOQUIN**
Maire

BUDGET 2017

Le budget de la municipalité pour l'année 2017 a été adopté le 12 décembre dernier.

Le taux de taxation générale pour les résidences demeurera à 0,90 \$. Le tarif pour le service des égouts passera de 179 \$ à 168 \$. Le tarif de base pour le service de l'eau sera maintenu à 62 \$, et la consommation au compteur sera maintenue aussi à 0,54 \$ le mètre cube. En ce qui a trait au traitement des matières résiduelles, le taux par résidence diminuera de 150 \$ à 116 \$. Pour une maison moyenne évaluée à 187 490 \$ en 2016, l'évaluation de cette même maison en 2017 sera de 187 971 \$. Malgré la hausse de sa valeur foncière, le compte de taxes de la propriété moyenne baissera de 2 186,41 \$ à 2 145,74 \$.

Travaux d'asphaltage du chemin du Chenal-du-Moine

Les travaux d'asphaltage du chemin du Chenal-du-Moine incluant le remplacement des ponceaux se sont terminés à 1 718 067 \$ soit 265 258 \$ en deçà de l'estimation initiale de 1 983 325 \$. Il reste à compléter les réaménagements des terrains adjacents (pelouse). Ce sera fait au printemps prochain.

Aménagement du parc Henri-Letendre et de son stationnement

L'installation d'un bloc sanitaire a été complétée cet automne au parc Henri-Letendre. Ce service était demandé depuis plusieurs années par les utilisateurs du parc et ceux de la rampe de mise à l'eau. Au printemps prochain, l'aménagement du stationnement sera agrémenté par la plantation de végétaux constitués principalement de graminées et de plantes de courte taille. Ainsi, le

dégagement de la vue sur le Saint-Laurent tant pour les résidents environnants, les usagers du stationnement et les personnes circulant sur la rue du Quai sera protégé.

Rue Paul

Les dos-d'âne situés sur la rue Paul ont été enlevés cet automne. C'était une question débattue depuis plusieurs années. Les résidents de la rue sont divisés quasi à part égale entre ceux qui veulent des dos-d'âne et ceux qui n'en veulent pas. Plusieurs des opposants sont des citoyens qui demeurent aux alentours des endroits où étaient situés les dos-d'âne. Ils se plaignaient que ceux-ci affectaient leur qualité de vie pour divers motifs, mais principalement par les inconvénients subis par le bruit. La municipalité a décidé de se servir de nouvelles techniques pour inciter les usagers de la rue Paul à circuler à une vitesse sécuritaire. Dans les semaines qui ont suivi le retrait des dos-d'âne, des relevés de vitesse ont été effectués afin de connaître la réalité. Les relevés faits pour les automobiles en direction du chemin de la Rive démontrent que sur 277 véhicules, 81,7% avaient une vitesse de moins de 40 km/h, 96,5% enregistraient une vitesse située sous les 50 km/h et 99,3% avaient une vitesse moins que 60 km/h. Dans la direction inverse, sur 267 véhicules, 52,65% avaient une vitesse de moins de 40 km/h, 88,8% moins de 50 km/h et 98,7% avec une vitesse de moins que 60 km/h.

Service d'incendie

Lors de la dernière assemblée, le conseil municipal a décidé d'informer la ville de Sorel-Tracy que la municipalité ne voulait pas renouveler le contrat pour le service de protection d'incendie aux conditions actuelles. Depuis 2008, ce service a connu une augmentation annuelle de 8,2%. Le coût annuel pour notre municipalité se situe dans les plus élevés parmi les municipalités de taille comparable au Québec. Pour 2017, le coût prévu est de 403,000 \$, soit 12 % du budget de la municipalité. Le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2017.

Politique pour les loisirs

Le conseil municipal a adopté une politique concernant les coûts d'inscription pour différentes activités de loisir. La politique prévoit des réductions de coûts pour les familles ayant plus d'un enfant inscrit à certaines activités. Nous invitons les familles ayant plus d'un enfant inscrit dans une même activité de loisir, à consulter notre site web www.sainteannedesorel.ca onglet *Le bureau municipal*, Politiques, *Politique de tarification en loisir* ou à communiquer avec la municipalité pour vérifier votre éligibilité et les conditions applicables.

Village de pêche

La municipalité a mis en place avec la collaboration de la direction de la protection de la faune de l'Estrie et de Montréal-Montérégie, les gardiens locaux de la faune et l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-des-Orléans, (ACPSAS) un règlement qui permettra à l'ACPSAS de gérer un village de pêche sur le chenal du Moine cet hiver. L'ACPSAS aura le pouvoir de faire appliquer le règlement, la responsabilité de voir au bon ordre sur le territoire désigné, et de déneiger les voies d'accès nécessaires. Pour information, communiquer avec Denis Descheneaux au 450 494-2016, Gaétan Provençal au 450 780-3916, ou par courriel à acpsas@outlook.com.

Pour lire le règlement, consulter notre site web www.sainteannedesorel.ca onglet *Le bureau municipal*, Règlements et lois, règlements généraux, règl. 515-2016 cabanes à pêche.

Travaux d'infrastructures prévus pour 2017

Le conseil municipal prévoit qu'au cours de l'année 2017, les conduites d'aqueduc seront changées sur les rue Milette, Marianne, Bussièrès et Ringuette. Aussi des travaux d'asphaltage seront effectués sur le chemin de l'Île d'Embaras.

*Au nom des membres du conseil et du personnel de la municipalité,
je vous souhaite à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2017!*



L'ÉQUIPE

Le Phare

Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année
Distribution : Postes Canada
Tirage : 1 450 exemplaires

Collaboration :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrère
Mme Diane Leduc
M. Roger Soulières
Mme Michèle Bérubé

Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales
Sans frais: 1 877 553-1955



EXEMPLE COMPARATIF POUR UNE PROPRIÉTÉ MOYENNE



Sainte-Anne-de-Sorel

COMPTE DE TAXES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
	Rôle 2016-2017-2018 Valeur 187 490 \$	Rôle 2016-2017-2018 Valeur 187 971 \$
	\$	\$
Taxes à l'évaluation	1 687.41	1 691.74
Égout	179.00	168.00
Eau - Tarif de base	62.00	62.00
Eau - au compteur - pour 200 m ³	108.00	108.00
Matières résiduelles	150.00	116.00
TOTAL:	2 186.41	2 145.74



LE CONSEIL VOUS INFORME

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les principales décisions depuis octobre 2016

Le conseil prend connaissance d'une demande des résidents de la rue Marie-Didace concernant la circulation sur leur rue. Il est décidé de voir à améliorer la signalisation si nécessaire.

Une demande du propriétaire de l'entreprise « Domaine Boréal » pour afficher une traverse piétonne face à sa propriété du 2786 chemin du Chenal-du-Moine est refusée considérant qu'une telle traverse ne peut être mise en place sur une route dont la limite de vitesse est de 70 kilomètres/heure.

Afin d'accélérer le processus d'approbation et être dans les délais requis pour obtenir une subvention de 575 000 \$ à même le programme FEPTEU pour effectuer des travaux sur l'Île d'Embarras advenant l'acceptation du règlement d'emprunt par les citoyens; la municipalité autorise le directeur général à produire une demande auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec pour l'installation d'infrastructures d'égout et d'aqueduc sur l'île, ainsi qu'un appel d'offres pour la fourniture de services professionnels pour la préparation de plans et devis.

Il est décidé d'acheter une garantie prolongée pour le tracteur de marque Case au coût de 3 610 \$ plus taxes.

Il est également décidé d'acheter un second afficheur de vitesse solaire auprès de Signalisation Kalitec Inc. au montant de 4 775 \$ plus les taxes applicables.

Un montant maximal de 800 \$ est attribué au comité loisirs pour la réalisation de la fête de l'Halloween à l'Île-aux-Fantômes.

Il est résolu d'organiser un brunch pour les aînés au Club de golf Continental le dimanche 6 novembre 2016 et de défrayer une partie du coût du repas de chacun des participants.

Une séance spéciale est tenue le 24 octobre 2016 afin d'accepter le dépôt du mémoire « Sainte-Anne-de-Sorel et ses îles; patrimoine et adaptations au gré du fleuve » rédigé par le département de géographie de l'Université de Montréal. Ce mémoire, commandé par le conseil municipal, sera présenté au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin d'obtenir un assouplissement de la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables qui interdit la reconstruction de résidences en zone inondable 0-2 ans.

Le conseil accorde l'autorisation au Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel de tenir l'événement en juin 2017 sur le terrain municipal à un coût de location de 500 \$ et selon certaines conditions à suivre.

Une course à pied au profit de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel aura lieu dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel le 10 septembre 2017.

Une résolution d'appui aux producteurs agricoles est envoyée au gouvernement du Québec afin que la réforme administrative sur les modalités de remboursement des

taxes foncières, prévue pour le 1^{er} janvier 2017, soit suspendue le temps de connaître les impacts économiques réels d'une telle réforme pour les producteurs.

En novembre, le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2016 qui démontre un surplus estimé de 106 849 \$.

La municipalité adopte un refinancement par obligations d'un montant de 3 970 000 \$ avec la Financière Banque Nationale Inc. au coût réel moyen de 2,10751% pour 5 ans. Ce refinancement total représente des montants de : 92 300 \$ pour le règlement d'emprunt no 377-2004 (rue Lachapelle), 690 200 \$ pour le règlement d'emprunt no 456-2011 (achat de la propriété de la Grange), et finalement 3 187 500 \$ pour le règlement d'emprunt no 433-2009 (réfection de l'aqueduc du chemin du Chenal-du-Moine).

Le conseil municipal renouvelle ses assurances générales pour 2017 avec la Mutuelle des municipalités du Québec selon la proposition de Chapdelaine Assurances au coût de 33 454 \$.

Le budget 2017 de la Régie Intercommunale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska établissant notre quote-part annuelle à 89 987 \$ est adopté par le conseil.

Le rapport 2015 sur la gestion de l'eau potable en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable est accepté par le conseil. Ce rapport, déposé au gouvernement, fait état des efforts de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour réduire la consommation d'eau, notamment par le maintien des compteurs d'eau.

Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable,



d'égouts et des chaussées de la municipalité, préparé par la firme d'ingénieurs Avizo experts-conseils, est déposé officiellement au conseil et sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour acceptation. Ce plan d'intervention énumère les priorités à observer pour les futurs travaux de réfection des conduites d'eau et/ou d'égout et assure le versement d'une subvention de l'ordre de 1 028 000 \$.

Suite au dépôt de ce plan d'intervention, et considérant que la réfection du réseau d'aqueduc du quadrilatère Millette-Marianne-Bussières-Ringuette est mentionnée comme priorité; il est résolu de mandater la firme d'arpentage ARP Services Techniques au coût de 2 900 \$ plus taxes, pour effectuer les relevés topographiques qui permettront de faire préparer des plans et devis par notre ingénieur.

Une inspection des ponceaux a clairement démontré l'état alarmant de celui de la décharge des Vingt situé sous le chemin du Chenal-du-Moine (à hauteur du numéro civique 810). Face à cette situation, le conseil mandate monsieur Luc Brouillette, ingénieur, à réaliser immédiatement des plans et devis pour le remplacement dudit ponceau, mandat au coût de 6 110 \$ plus taxes.

Suite à l'entente intervenue en début d'année 2016 entre les municipalités rurales et la ville de Sorel-Tracy au sujet des services de loisirs, le conseil de Sainte-Anne-de-Sorel adopte une politique de tarification familiale pour déterminer clairement les modalités et les coûts d'inscription pour les familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité. Cette politique, rétroactive au 1^{er} janvier 2016, prévoit un remboursement pour les inscriptions effectuées au cours de l'année, et tient compte également d'une plus grande diversité d'activités sportives éligibles à un rabais.

Comme à chaque année, la municipalité autorise un droit de passage au Club des Neiges de Sorel-Tracy Inc. sur ses lots à hauteur du camping du Chenal-du-Moine et de la rue Saint-Martin.

Le conseil municipal prend connaissance du résultat de la procédure d'enregistrement pour les règlements d'emprunt no 508-2016 et no 509-2016 concernant l'exécution de travaux d'infrastructures à l'Île d'Embaras. Considérant le nombre important de signatures refusant l'emprunt, il est résolu de retirer ces règlements qui prévoyaient notamment rendre conformes les installations sanitaires des résidences de l'île.

Suite à l'adoption de la Loi 215 permettant à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel de remembrer des terrains appartenant majoritairement à des propriétaires étrangers; un règlement municipal no 514-2016 est adopté concernant l'imposition d'une surtaxe de 100 \$ sur chaque unité d'évaluation située dans le secteur à remembrer et ce, afin de créer une réserve financière.

La municipalité, après négociations et entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy, accepte de défrayer le montant de 3 700 \$ plus taxes pour acquérir 22 lots situés dans le secteur des terres à remembrer visé par la Loi 215, et également de leur rembourser les frais d'évaluation encourus au montant de 966,62 \$ pour réaliser cette transaction.

Considérant que le contrat concernant les conditions de travail du directeur général/secrétaire-trésorier était à renouveler depuis le 1^{er} janvier 2016, le conseil municipal, sur recommandation du comité des ressources humaines, a adopté à l'unanimité un nouveau contrat pour les cinq prochaines années.

La municipalité renouvelle son adhésion pour 2017 avec l'Organisme du Bassin Versant de la rivière Yamaska au coût de 50 \$, ainsi qu'avec la Société

historique Pierre-de Saurel au montant de 50 \$ également.

Le conseil municipal autorise une dérogation mineure sur la propriété située à l'extrémité de la rue Forcier afin de régulariser une situation existante et permettre le lotissement d'une aire de recul de plus petite dimension que l'exige le règlement de lotissement actuel qui stipule « *qu'une rue en impasse doit se terminer avec un rond de virage* ».

Il est décidé de renouveler notre adhésion à l'Union des Municipalités pour 2017 au montant de 1 614,08 \$ plus taxes.

Le budget 2017 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part pour l'année à 80 467 \$ est adopté.

Considérant que l'entente de service incendie avec la ville de Sorel-Tracy viendra à échéance à la fin de l'année 2017, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tient à aviser immédiatement la ville qu'elle n'entend pas renouveler le protocole d'entente de protection contre les incendies sur les mêmes bases de tarification que celles établies il y a dix ans, et demande d'entreprendre des discussions dans les plus brefs délais.

Une résolution est acheminée au gouvernement fédéral demandant la réfection du mur de soutènement longeant le parc Henri-Letendre qui se détériore année après année.

Un règlement no 515-2016 concernant les cabanes à pêche est adopté afin d'établir clairement les critères à observer pour l'accès au chenal, l'installation et l'enlèvement des cabanes, ainsi que les responsabilités des adeptes de la pêche sur la glace.

Le conseil adopte en séance spéciale le règlement no 516-2016 concernant les prévisions budgétaires 2017, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2017 et les conditions de leur perception.



À METTRE À VOTRE AGENDA

CALENDRIER 2017 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2017 auront lieu les lundis suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- | | | |
|--------------------|-----------------------------|----------------------|
| • Lundi 16 janvier | • Lundi 1 ^{er} mai | • Lundi 11 septembre |
| • Lundi 6 février | • Lundi 5 juin | • Lundi 2 octobre |
| • Lundi 6 mars | • Lundi 3 juillet | • Lundi 13 novembre |
| • Lundi 3 avril | • Lundi 28 août | • Lundi 4 décembre |





RAPPEL

LECTURE DES COMPTEURS

Vous n'avez pas encore fait parvenir le coupon réponse pour la lecture de votre compteur d'eau?

Vous pouvez encore nous le faire parvenir **d'ici le 9 janvier 2017**, date limite si non, des estimés seront inscrits sur votre compte de taxes.

CETTE ANNÉE, NOUS VOUS DEMANDONS DE PRENDRE LA LECTURE DE VOTRE COMPTEUR D'EAU

Veuillez nous faire parvenir le coupon ci-bas avant le 18 novembre 2016.

ADRESSE : _____

NOM : _____ (en caractères d'imprimerie)

N° de téléphone : _____

Numéro de compteur : _____

Sexe : _____

Le : _____ 034

Nous comptons sur votre collaboration afin de vous aider à compléter l'eau et ce, le plus économiquement possible.

Vous pouvez passer votre coupon au 1685, chemin de Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J9P 5N3 ou le déposer dans votre boîte aux lettres située près de la porte d'entrée du bureau municipal ou l'envoyer par internet à : informatisation@desorel.ca.

Inscrivez votre nom, votre adresse et la lecture de votre compteur et faites nous parvenir votre lecture par internet à **info@sainteannedesorel.ca** ou venez déposer votre lecture dans la boîte aux lettres au bureau municipal.

Installation de nouveaux compteurs d'eau électroniques

Depuis l'automne dernier, la municipalité procède graduellement au remplacement des compteurs d'eau dans les résidences; ces derniers datant déjà de plus de trente ans. Au cours de l'année 2017, les employés aux travaux publics poursuivront le travail de remplacement des compteurs.

Les compteurs d'eau actuels sont remplacés par un modèle électronique qui permettra de prendre la lecture du compteur à distance.

Nous vous téléphonerons afin de prendre rendez-vous avec les employés des travaux publics pour l'installation de votre nouveau compteur d'eau.

Nous vous remercions de votre collaboration à ce nouveau projet!

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ EN PÉRIODE HIVERNALE



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 01 h 00 et 07 h 00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- Le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- Le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

Votre coopération est demandée!

NUISANCES

Il est défendu à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, **neige ou glace**, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne, cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement no 475-2012 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en tout temps de l'année!



BOÎTE AUX LETTRES ENDOMMAGÉES

Votre boîte aux lettres est endommagée par le déneigeur, SVP veuillez contacter soit :



- Camions Denis Lefebvre pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai (déneigement par le ministère des Transports).

Transports Québec : 450 746-1812 faire le « 7 » pour la réception

- M. Daniel Gamelin : 450 587-3202 (le jour) pour tout le reste de la municipalité.

Note :

La présence de boîtes aux lettres constitue une contrainte pour le déneigeur et nous conseillons fortement que votre boîte aux lettres soit installée conformément aux recommandations de la Société canadienne des postes afin de minimiser les risques d'endommagement par les équipes de déneigement.



Seules les réclamations pour dommages aux boîtes aux lettres installées selon les recommandations de la Société canadienne des postes seront recevables.



LUMINAIRE DE RUE DÉFECTUEUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au **450 742-1616** et en faisant mention du numéro inscrit sur le luminaire afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.



SERVICE TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

PROJET PILOTE D'UNE DURÉE D'UN AN - DU 8 MAI 2016 AU 6 MAI 2017

Depuis le 8 mai 2016, le service de transport collectif Taxibus dessert également la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, en plus des villes de Sorel-Tracy et St-Joseph-de-Sorel.

Pour la durée du projet pilote, plus de 25 points d'embarquement et de débarquement peuvent être utilisés pour les déplacements de la clientèle sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel, s'ajoutant ainsi aux 318 arrêts déjà implantés dans les autres municipalités participantes.

Les règles d'utilisation et la tarification sont les mêmes sur l'ensemble du territoire desservi :

CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE : 6,00 \$

PASSAGE UNITAIRE : ● 4,75 \$ tarif ordinaire ● 3,00 \$ tarif étudiant et aîné

CARTE MENSUELLE : ● 96,00 \$ tarif ordinaire ● 63,00 \$ tarif étudiant et aîné



Les informations concernant ce service sont disponibles dans les points de vente, ainsi que sur le site internet de Taxibus.

INFORMATION : ☎ (450) 743-3336 🌐 www.citsv.qc.ca/taxibus



FÊTE DE L'HALLOWEEN

Les membres du comité des Loisirs de Sainte-Anne-de-Sorel tiennent à remercier les différents partenaires pour la fête de l'Halloween sur l'Île-aux-Fantômes.

- Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
- Les résidents de l'Île-aux-Fantômes
- Le personnel et les enfants de l'école Sainte-Anne-les-Îles
- Arachides Dépôt de Sorel
- Pharmacie Jean Coutu de Sorel
- Les citoyens qui ont offert des friandises
- Yvan Godin, électricien bénévole
- Tous les bénévoles impliqués dans le projet

Nous remercions plus particulièrement les résidents de l'île.

C'est grâce à vous que l'évènement peut avoir lieu depuis 2 ans.

En effet, plus de 1000 personnes ont visité l'Île-aux-Fantômes le soir des festivités. Ce fut un succès encore cette année. Le comité des Loisirs ne peut fonctionner sans l'aide des partenaires. Soyez assurés de notre reconnaissance.

Comité des Loisirs de Sainte-Anne de Sorel





LOISIRS D'HIVER

GLISSADE AUX LOISIRS

La glissade éclairée sera en fonction dès que la température le permettra sur le terrain des loisirs au centre Germaine-Guèvremont situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine.



PATINAGE

La municipalité vous offre deux patinoires pour la saison hivernale.

Dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au 748, chemin du Chenal-du-Moine.

- Un anneau de glace est réservé **exclusivement** au patin libre.
- L'autre est consacrée au hockey

N.-B. Il est **obligatoire** de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.

Horaire des patinoires

Lundi au vendredi : 18 h à 21 h

Journées pédagogiques 10 h à 21 h

Les samedis et dimanches : 11 h à 21 h

N.-B. – Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera ouvert :

le 24 décembre 2016 10 h à 17 h

le 31 décembre 2016 10 h à 17 h

Le chalet d'accueil sera fermé :

le 25 décembre 2016 ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2017



CABANES À PÊCHE SUR LA GLACE

Dorénavant, un **permis sera requis** pour l'installation de cabanes à pêche sur la glace du chenal du Moine, de son embouchure *ouest* jusqu'à la traverse de la commune par bac à câble sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel avise la population qu'un règlement concernant les cabanes à pêche a été adopté le 5 décembre 2016 lors d'une assemblée régulière du conseil municipal. Le conseil municipal a délégué à l'*Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel* le soin d'appliquer ce nouveau règlement.

La période autorisée pour l'installation de cabanes à pêche sera normalement du 20 décembre au 15 mars, une période sujette à adaptation en fonction des conditions climatiques et des

risques pour la sécurité des gens. La Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tient à rappeler aux pêcheurs sur glace qu'il est de leur responsabilité de s'assurer de la sécurité de leurs activités en tout temps. **Le permis requis peut être obtenu auprès de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel au coût de 40 \$ pour l'hiver 2017.**

Les autorités municipales invitent la population à pratiquer leurs activités de pêche sur glace avec prudence et avec un souci de protection de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, les citoyens peuvent communiquer avec :

Denis Descheneaux 450 494-2016

Gaétan Provençal 450 780-3916

Acpsas@outlook.com

INVITATION AUX ACTIVITÉS À VENIR EN 2017

25 JANVIER : Assemblée générale à 19 h

À la mairie au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel

18 février : Tournoi de pêche blanche dès 7 h - dernière pesée à 15 h

À la mairie au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel

14 avril : Film « Chassomaniak » à 19 h

Centre Desranleau 71, rue de Ramesay Sorel-Tracy

29 avril : Souper bénéfique de l'ACPSAS à 18 h 30

Centre Desranleau 71, rue de Ramesay Sorel-Tracy

Début juin : Tournoi « pêche en herbe » organisé par la municipalité – de 10 h à 15 h

À la mairie au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel

18 juin : Tournoi de la relève dès 7 h - dernière pesée à 15 h

Au parc Henri-Letendre, coin rue de la Rive et rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel





RAPPORT DU MAIRE 2016

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'année 2016. Tel que stipulé par l'article 955 du *Code municipal du Québec*, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructures à venir.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2015, ont été déposés le 30 avril 2016. En voici les faits saillants :

ANNÉE 2015 (selon les états financiers)

Excédent des revenus sur les dépenses	436 088 \$
Surplus accumulé non affecté	868 653 \$
Actifs	16 824 376 \$
Passifs	6 543 611 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Voici un extrait du rapport du vérificateur du 30 avril 2016 :

«Selon la firme comptable FBL S.E.N.C.R.L., ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités,

de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2016, plusieurs projets avaient été identifiés.

Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

Aménagement, urbanisme et développement

- Vente d'un terrain sur la rue Marie-Didace;
- Installation de luminaires DEL sur la rue Marie-Didace;
- Aménagement d'une toilette publique parc Henri-Letendre.

Aqueduc et égout

- Remplacement d'un panneau de contrôle de la station de pompage SP-4;
- Achat d'une pompe de remplacement pour station de pompage.

Loisirs et culture

- Aménagement d'un parc de jeux à la Maison du Marais;
- Acquisition de panneaux d'interprétation pour parcours patrimonial.

Voirie et stationnement

- Achat d'une boîte utilitaire pour le camion Ford-250;
- Réfection du pavage de la voie d'accès à la mairie;
- Aménagement d'un stationnement et d'espaces verts au parc Constant-Plante;
- Plan d'intervention pour les infrastructures;
- Remplacement de dix ponceaux sur le chemin du Chenal-du-Moine;
- Réfection de la chaussée sur 4,8 km du chemin du Chenal-du-Moine;

- Réfection des conduites pluviales sur 2,3 km du chemin du Chenal-du-Moine.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 (résultats estimés)

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2016 laissent entrevoir que nous réaliserons un surplus.

ANNÉE 2016 (résultats estimés) ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus

- Taxes	3 009 551 \$
- Paiements tenant lieu de taxes	16 863
- Services rendus	92 218
- Imposition de droits	63 890
- Amendes et pénalités	7 500
- Intérêts	12 438
- Transferts	256 574
- Autres revenus (vente d'un terrain Marie-Didace)	38 356

TOTAL REVENUS 3 497 390 \$

Charges

- Administration générale	631 892
- Sécurité publique	604 081
- Transport	451 896
- Hygiène du milieu	643 053
- Santé et bien-être	4 439
- Aménagement, urbanisme et développement	114 642
- Loisirs et culture	235 957
- Frais de financement	189 384

TOTAL CHARGES 2 875 344 \$

Autres activités financières

- Remboursements en capital	482 119
- Acquisition d'immobilisations	120 441
- Affectations de dépenses prises dans le surplus accumulé	(87 363)

EXCÉDENT NET : 106 849 \$

**ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

L'élaboration, la présentation et l'adoption imminente du budget municipal 2017 se feront conformément à notre engagement.

Nous procéderons à l'analyse de divers scénarios devant mener à l'adoption du budget. Cet exercice incontournable nous amènera à travailler de concert avec l'administration municipale afin de faire des choix responsables et éclairés qui iront dans le sens de nos priorités et de notre désir d'œuvrer au mieux-être des résidents de Sainte-Anne-de-Sorel.

Selon les prévisions, les dépenses devrait augmenter au rythme de l'inflation, des projets à réaliser et des financements en cours. Par conséquent, tous nos efforts seront concentrés afin que la taxe foncière et les taxes de services respectent le taux d'inflation.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation

relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit un salaire de base de 5 907,28 \$ et une allocation de 2 953,58 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 17 720,32 \$ et une allocation de 8 860,16 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 8 683,04 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2015 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

Le budget 2017 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de **19 h le lundi 12 décembre prochain**. Je vous invite

fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2017 de votre Conseil municipal.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus, les employés ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Soyez assuré(es) que votre Conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Au nom des membres du Conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
Michel Péloquin

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DEPUIS LE 1^{er} NOVEMBRE 2015

(Conformément à l'article 955 du Code municipal)

9101-0348 Québec inc. (Excavation M.D.Y. inc.) Déneigement des rues	78 345 \$
Luc Brouillette, ingénieur Surveillance réfection – chemin du Chenal-du-Moine Surveillance lors de remplacement des ponceaux	35 400 \$
La Capitale, compagnie d'assurances Assurance collective	32 716 \$
Danis construction inc. Remplacement des ponceaux chemin du Chenal-du-Moine	169 623 \$
Les Entreprises Delorme Remplacement d'une conduite pluviale d'urgence	20 450 \$
Les Entreprises Jean Préville inc. Achat et installation du parc de jeux à la Maison du Marais	51 556 \$

Gimatech Électriques inc. Mise en marche station pompage SP-3 Panneau de contrôle SP-4 Électricité salle de bain bâtiment des jeux d'eau Modification du chauffage au bureau municipal Électricité réservoir d'eau chaude bâtiment sanitaire	26 358 \$
Groupe Ultima inc. Assurances générales	31 279 \$
Réal Huot inc. Achat de compteurs d'eau (106) Achat d'un lecteur pour compteur	26 378 \$ 15 748 \$
Scellements J.F. inc. Scellement des fissures	25 985 \$
Sel Warwick inc. Sel à déglçage	49 500 \$
Sintra inc. Réfection chemin du Chenal-du-Moine	1 489 378 \$
Sûreté du Québec Service de police	195 195 \$
Ville de Sorel-Tracy Protection incendies	377 537 \$



RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

Michel Péloquin :	total : 26 580,48 \$
Maire	17 720,32 \$ salaire 8 860,16 \$ allocation

Marie-France Bergeron :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

Patrick Lamothe :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

Luc Latraverse :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

Diane Leduc :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

Pierre Pontbriand :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

Roger Soulières :	total : 8 860,86 \$
Conseiller	5 907,28 \$ salaire 2 953,58 \$ allocation

RÉMUNÉRATION DU MAIRE À LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

Période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

Michel Péloquin :	total : 8 683,04 \$
Maire	5 788,76 \$ salaire 2 894,28 \$ allocation

(salaire de 476,83 \$ + 238,39 \$ allocation = 715,22 \$ par mois - pour novembre et décembre 2015)

(salaire de 483,51 \$ + 241,75 \$ allocation = 725,26 \$ par mois - janvier à octobre 2016)

POLITIQUE DE TARIFICATION EN LOISIRS RÉTROACTIVITÉ AU 1^{ER} JANVIER 2016

Suite à l'adoption d'un protocole de gestion des équipements, services et activités à caractère supralocal par le conseil des maires de la MRC de Pierre-De Saurel en octobre 2015, le conseil municipal a adopté le 7 novembre dernier, une nouvelle politique de tarification en loisirs. Celle-ci a pour but d'établir de façon équitable la tarification des activités de loisirs pratiquées par les Sainte-Annois. La municipalité se fait un devoir de promouvoir et de reconnaître l'importance de saines habitudes de vie et de l'activité physique.

VOICI EN BREF LA POLITIQUE

La politique de tarification préférentielle s'applique uniquement aux résidents de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et que pour les activités déterminées dans cette politique. Elle s'applique de la façon suivante:

Payable à 100 % pour l'inscription du **1^{er} ENFANT**

Payable à 50 % pour l'inscription d'un **2^e ENFANT** à la même activité et simultanément lors de l'inscription du premier enfant;

Gratuit pour l'inscription d'un **3^e ENFANT** et plus, à la même activité et simultanément lors de l'inscription du premier et deuxième enfant.

ACTIVITÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL FAMILIAL

- Camp de jour de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
- Activités de loisirs organisées par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la ville de Sorel-Tracy
- Association du hockey mineur du Bas-Richelieu
- Association de baseball amateur du Bas-Richelieu

- Club de soccer du Bas-Richelieu
- Club de patinage artistique
- Ligue récréative de mini-basket régionale
- Club de gymnastique Altigym
- Sorel-Tracy Natation

COMMENT DEMANDER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Si le tarif préférentiel familial n'a pu être appliqué directement lors d'une inscription auprès d'un organisme ou d'une association, le parent devra en faire la demande **par écrit**.

Procédure

Pour être remboursé, vous devez adresser votre demande **par écrit** auprès de la municipalité au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, J3P 5N3, et **fournir le reçu officiel**.

Une preuve de résidence du parent (exemple: permis de conduire, compte de taxes, etc.) **est exigée** afin de pouvoir bénéficier de cette contribution.

Les demandes seront traitées **après l'échéance** de la DATE LIMITE D'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION déterminée par les différentes associations ou organismes. Une vérification sera faite auprès du trésorier de l'association afin de s'assurer qu'une demande d'annulation n'a pas déjà été remboursée au parent et que le paiement a bien été effectué en totalité.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédera au remboursement de la contribution financière par l'**émission d'un chèque** au nom et à l'adresse du parent demandeur.



****RAPPEL**RAPPEL****

Le conseil municipal a décidé de modifier les modalités de perception des taxes en adoptant à cet effet deux décisions importantes qui aideront les familles à faible revenu:

- La taxe d'eau au compteur est répartie en trois versements comme l'ensemble des taxes municipales, ce qui diminuera le montant du premier versement et rendra les trois versements égaux.
- L'intérêt et la pénalité sont désormais appliqués sur le **seul versement échu**; ce qui aura pour effet de conserver votre privilège de payer les versements suivants sans intérêts si vous êtes en retard pour effectuer votre paiement.



SITUATION D'URGENCE

Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou toute autre situation d'urgence.



**Composer le : 310-4141
(sans code régional)
afin d'obtenir
l'assistance
policière
de la
Sûreté
du Québec**



RENOUVELLEMENT DE L'ÉTIQUETTE AUTOCOLLANTE 2017 POUR LE BAC NOIR SUPPLÉMENTAIRE

Nous vous signalons que les étiquettes autocollantes 2017 à apposer sur le 2^e bac noir sont disponibles dès maintenant au bureau municipal.

Le coût est de :

60 \$ annuel

**35 \$ du 1^{er} juillet
au 31 décembre 2017.**

POUR LA PÉRIODE DU TEMPS DES FÊTES

Voici les services qui seront mis à la disposition des citoyens **pour les surplus de matières résiduelles**, et ce, pour les semaines du 26 décembre 2016 et du 9 janvier 2017.

- **Ordures ménagères** : des sacs (**noirs ou verts** n'excédant pas 20 livres) **attachés** pourront être déposés aux côtés du bac noir.
- **Matières recyclables** : des sacs **transparents attachés** pourront être déposés aux côtés du bac bleu, cependant, les boîtes de carton ne seront pas acceptées en raison des intempéries hivernales et les risques de dégâts possibles.

Pour toutes autres questions ou toutes plaintes à formuler vous devez vous adresser directement au bureau de la MRC de Pierre-De Saurel en composant le 450 743-2703.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins se fera le **lundi 9 janvier 2017.**

**SVP, VEUILLEZ DÉPOSER
VOS SAPINS EN BORDURE
DU CHEMIN FACE À
VOTRE RÉSIDENCE**





ÉCOCENTRE

L'Écocentre est ouvert du **mercredi au dimanche de 9 h 30 à 16 h 30**.

Il est situé au **3125, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy**.

Téléphone : **450 746-4559**

Voici un bref résumé des matières acceptées

- **Résidus de construction**, de rénovation et de démolition : bois, gypse, brique, bardeaux d'asphalte; pierre, béton, métaux, portes, fenêtres.
- Pneus
- **Résidus verts** : branches, gazon, tourbe et résidus de jardin.
- **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : Aérosols, chlore, diluant, huile, néons, peinture, solvants, etc.

Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.

Attention !

En raison des congés des fêtes, le site sera exceptionnellement fermé aux dates suivantes :

- samedi 24 décembre 2016
- dimanche 25 décembre 2016
- samedi 31 décembre 2016
- dimanche 1^{er} janvier 2017



- Les déchets ne sont pas acceptés.
- **Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.**
- Une preuve de résidence est requise.

ENCOMBRANTS (GROS OBJETS)

Il n'y aura pas de collectes d'encombrants en janvier 2017 et mars 2017.

Par contre il y en aura une lundi le 6 février 2017.



MRC 
Pierre-De Saurel 

**ARRIVÉE
DES BACS BRUNS
EN MAI 2017**

**OBJECTIF COLLECTIF :
DÉTOURNER 10 000 TONNES**

de matières par année de l'enfouissement.
- ÉCONOMISER plus de 230 000 \$

**ACCOMPLISSONS ENSEMBLE
NOTRE MISSION DÈS MAINTENANT :**

- Trions mieux
- Herbicyclons, c'est-à-dire laissons l'herbe coupée sur la pelouse au moment de la tonte
- Pratiquons le compostage domestique
- Consommons de façon responsable
- Évitions le gaspillage alimentaire
- Donnons au sylvain
- Réemployons
- Valorisons



À SUIVRE EN 2017...

www.mrcpierredesaurel.com
TÉLÉPHONE : 450 743-2703



Appui du gouvernement du Canada à l'Association des Aînés de Sainte-Anne-de-Sorel

Au cours du mois de mars dernier, l'Association des Aînés de Sainte-Anne-de-Sorel recevait du gouvernement du Canada, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, la confirmation d'un montant de 19 600 \$. Cette subvention faisait suite à la présentation d'un projet prévoyant des équipements de loisirs destinés aux citoyens de la municipalité.

Tel que prévu au projet, l'association a procédé à l'achat et l'installation de l'ensemble de ces équipements qui sont déjà utilisés par les aînés et la population en général. Les jeux de pétanque et de shuffleboard seront disponibles dès le début du printemps 2017, compte tenu des travaux majeurs entrepris par la municipalité sur l'emplacement réservé à ces équipements.

« Le gouvernement du Canada est fier d'appuyer des organismes comme l'Association des Aînés de Sainte-Anne-de-Sorel grâce au programme Nouveaux Horizons pour les aînés », a affirmé le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos.

BRUNCH DU 6 NOVEMBRE 2016

Le 6 novembre dernier plus d'une soixantaine de personnes assistaient à un déjeuner au Club de golf Continental au cours duquel elles ont reçu différentes informations sur les dernières réalisations et les activités à venir dans la municipalité. De plus, monsieur Claude-Marc Bardier de l'Association des Aidants naturels du Bas-Richelieu nous a entretenus sur la mission et les services disponibles auprès de l'association.

NOUVEAU

OUVERTURE DU LOCAL RÉCRÉATIF DE LA MAIRIE

À compter de la semaine du **16 janvier 2017** le local aménagé dans l'ancienne billetterie du terrain de la Grange sera ouvert à la population pour des activités de loisirs. Venez vous distraire avec des amis et faire la connaissance de d'autres personnes. Une table de « bumper pool » ainsi que des jeux de société seront disponibles. Également, vous pourrez emprunter des livres.

Des bénévoles seront présents dès le 16 janvier 2017 et voici l'horaire d'ouverture du local :

Lundi	de 13 h 30 à 17 h	Claude Hébert
Mardi	de 13 h 30 à 17 h	Christine Plante
Mercredi	de 13 h 30 à 17 h	Louis Hébert
Jeudi.....	de 13 h 30 à 17 h	André Houle

Si vous êtes disponibles et désirez être bénévole pour d'autres périodes de la semaine, veuillez communiquer avec : **Roger Soulières au 450 742-7246**



Pair
Une présence rassurante !

Maintenant offert à travers toute la MRC de Pierre-De Saurel.

Le programme Pair est un service **gratuit** personnalisé d'appels automatisés servant à joindre les personnes abonnées afin de s'assurer de leur sécurité. Les membres reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour, selon le besoin.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux





VOYAGES À VENIR

Section magasinage

- 8 février, Galeries d'Anjou
- 8 mars, Place Versailles
- 5 avril, Carrefour Trois-Rivières est et ouest, Walmart
- 3 mai, Carrefour Laval
- 7 juin, Outlets Mirabel
- 5 juillet, Promenades Repentigny, souper au Fu-Lam (Boucherville)

Section culture spectacle

- 2 avril Saint-Hyacinthe, "LA TOURNÉE DES IDOLES 2" avec Michèle Richard, Bruce Huard, Serge Laprade, Patrick Zabé, Les Miladys et Jenny Rock
- 7 juillet, Gatineau Casino avec spectacle et visite exposition florale de Mosaïcanada



Section casino



- 10 janvier, Casino de Montréal
- 17 février, Casino de Montréal plus spectacle "PARIS ROMANCE" de belles chansons françaises
- 23 mars, Casino de Montréal plus spectacle "DES DAMES DE CŒUR" avec France Castel, Marie-Denise Pelletier, Claudette

Dion qui interprètent des succès de chanteuses féminines québécoises

- 20 avril, Casino de Montréal plus spectacle "LA MÉDITERRANÉE" danseurs musiciens et chanteurs et les succès de Nana Mouskouri, Dalida, Demis Roussos et autres
- 25 mai, Casino et spectacle, "LES CROONERS DE PARIS À NEW-YORK" avec Jean Paré et son ensemble
- 12 au 15 juin Casino Atlantic City, avec visite outlets, autres détails à confirmer



Pour plus de renseignements au sujet de ces voyages et pour les réservations, vous pouvez communiquer avec Jeannine Leduc au numéro suivant : 450 743-5030. Tous ces voyages sont sujets à annulation si le nombre de participants est insuffisant.

CONCOURS « TROUVER UN NOM »

Appel aux Sainte-Annois et Sainte-Annoises,

Des travaux d'aménagements des terrains de la mairie et de la grange ont débuté lors du mois d'octobre dernier et vont se poursuivre au cours du printemps prochain. Nous disposerons donc d'un espace de loisir polyvalent destiné aux petits et aux plus grands en tenant compte des services déjà offerts aux usagers actuels.

Il devient donc important pour la population de Sainte-Anne-de-Sorel de pouvoir identifier ce nouvel environnement d'un nom significatif et représentatif.

Nous faisons donc appel à votre créativité pour nous suggérer **un nom** pour cet espace (terrain) ainsi qu'**un nom** pour la bâtisse existante qui est actuellement appelée « billetterie ».

Un comité sera formé afin de désigner les noms qui seront retenus. Deux prix seront attribués aux gagnants : le **drapeau de la municipalité** sera accordé pour le nom du terrain de la municipalité et un exemplaire du livre **Cent îles, mille paysages** de Philippe Manning, photographe, pour le nom de la « billetterie ».

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2017 pour nous faire parvenir vos suggestions accompagnées d'un petit texte motivant votre choix avec votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Selon les recommandations du comité, une consultation populaire pourrait être faite avant le choix final.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom suggéré pour la « billetterie » : _____

Nom suggéré pour le terrain : _____

Raisons : _____



ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DE SOREL



C'est donc une invitation
que nous vous proposons chaque
dimanche matin à 11 heures au
294, rue de la Rive, Sainte-Anne de Sorel.

Pour plus de détails :

Vous pouvez nous rejoindre au 450 746-0409
Par courriel : assembleechretienne@videotron.ca
Sur internet : <http://assembleechretiennedesorel.com/>
Facebook : Sorelois vers le chemin de la vérité

ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Messe de Noël

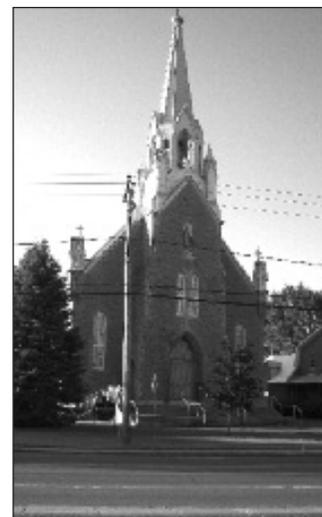
Samedi 24 décembre
2016 à 19 h

Célébration de la messe de
Noël qui sera animée par
le *Chœur gospel de la
Montérégie*

Messe du jour de l'An

Dimanche 1^{er} janvier
2017 à 10 h 30

Célébration de la messe
du Jour de l'An qui sera
animée par *Dominique
Moquin.*



Votre guide de préparation aux urgences



Connaissez les risques



Préparez un plan



Ayez une trousse

72
HEURES

VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

WWW.PREPAREZ-VOUS.GC.CA



SERVICE DE CONTRÔLE CANIN DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ OU UN CHIEN PERDU

Composer **450 746-7272** pour
rejoindre le Centre animalier
Pierre-De Saurel.

Tout résident de la municipalité
de Sainte-Anne-de-Sorel doit
se procurer un **médailillon 2017**
au coût de 25 \$, disponible au
bureau municipal situé au
1685, chemin du Chenal-du-Moine.



centreatanimalier.pierredesaurel@gmail.com



Centre animalier Pierre-De Saurel

CALENDRIER DES COLLECTES 2017

À CONSERVER

JANVIER 2017

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2017

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2017

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI 2017

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2017

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29
	31					

AOÛT 2017

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



LÉGENDE :



Déchets



Matières recyclables



Matières organiques



Résidus verts



Branches



Emcombrants



Collecte de sapins